

# BANQUE DE FRANCE

EUROSYSTEME

LE GOUVERNEUR

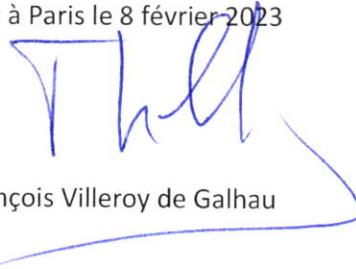
Le Gouverneur,

Vu l'article R 142-20 du code monétaire et financier,

DECIDE

Le directeur général des Ressources humaines reçoit délégation de pouvoirs à l'effet de présider la séance du Comité social et économique central du 8 février 2023 lors de l'absence du sous-gouverneur.

Fait à Paris le 8 février 2023



François Villeroy de Galhau